

---

ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Séance plénière d’ouverture du GAC  
Lundi 25 octobre 2021 – 12h30 à 14h00 PDT

GULTEN TEPE : Notre séance va commencer. Équipe technique, s'il vous plaît, lancez les enregistrements.

Bonjour, bon après-midi et bonsoir. Je suis Gulden Tepe. Bienvenue à la séance plénière inaugurale du GAC de l’ICANN72 prévue ce lundi 25 octobre à 19 h 30 UTC.

Étant donné que ces séances sont publiques et que d’autres membres de la communauté de l’ICANN peuvent y être présents, l’équipe de direction du GAC et le personnel de soutien encouragent les représentants du GAC à indiquer leur nom et leur affiliation dans la fenêtre du chat afin de faciliter le registre des présences.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en bas de la fenêtre Zoom en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Commentaire » comme indiqué dans le chat.

Le service d’interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône « Interprétation » situé dans la barre d'outils de Zoom.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Lorsque vous serez appelé par votre nom par les facilitateurs de la séance, veuillez activer le micro et prendre la parole. Veuillez dire votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais.

Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos et assurez-vous de mettre en sourdine tous vos autres dispositifs.

Finalement, cette séance à l'instar de toutes les activités de l'ICANN est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants.

Maintenant, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail. Manal, vous avez la parole.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden.

Bonjour, bonsoir à tout le monde, bienvenue à cette séance d'ouverture du GAC qui a lieu en marge de l'ICANN72. J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que vous vous portez bien. C'est notre troisième année de réunions virtuelles, c'est la réunion générale annuelle et je tiens à vous remercier tous de votre participation active

---

malgré les circonstances difficiles auxquelles nous devons faire face. J'espère que nous allons pouvoir faciliter une expérience agréable pour tout le monde.

La réunion de l'ICANN72 a été inaugurée ce matin un peu plus tôt et vous pouvez lire le message du PDG de l'ICANN, Göran Marby. Il y a eu également une annonce qui a été faite par rapport au fait que le prix Tarek Kamel au renforcement des capacités a été décerné à Satish Babu pour ses capacités pour faciliter le modèle multipartite.

Dans les minutes qui vont suivre, nous allons passer en revue notre programme. Nous allons voir quels ont été les progrès depuis l'ICANN71, y compris des sujets prioritaires pour le GAC, le travail interséance qui a été fait avec la communauté, l'élection des vice-présidents du GAC et d'autres activités d'intégration et d'engagement.

Ensuite, nous allons passer en revue le processus de rédaction du communiqué. Nous allons passer en revue également la logistique de la réunion et des capacités techniques. Et ensuite, nous allons préparer nos réunions bilatérales, tout d'abord avec la GNSO, une réunion qui aura lieu aujourd'hui, et la deuxième réunion avec l'ALAC et elle aura lieu demain mardi. Et finalement, la réunion avec le Conseil d'Administration qui aura lieu mercredi. J'espère que nous allons pouvoir consacrer suffisamment de temps pendant nos séances pour préparer ces réunions bilatérales.

Je vais donc passer immédiatement à la diapositive suivante où vous voyez l'agenda du GAC. Nos réunions auront lieu à partir du 25 octobre. Nous allons travailler de 9 h 00 à 17 h 00, heure de Seattle.

---

Les séances plénières du GAC vont se focaliser sur les sujets prioritaires pour le GAC, y compris les prochaines séries de nouveaux gTLD, les données d'enregistrement, l'abus du DNS et la protection des OIG. Nous avons quatre réunions bilatérales : avec le Conseil d'Administration, avec la GNSO, avec l'ALAC et avec le groupe de direction de l'acceptation universelle.

Il y aura un panel communautaire consacré aux réunions hybrides ; je vous encourage à y participer. Il s'agit donc de ces séances intercommunautaires. Il y aura également une séance de questions et réponses avec le personnel de direction de l'ICANN et ensuite, il y aura également l'assemblée générale annuelle du Conseil d'Administration de l'ICANN. Je vous encourage tous à y participer. Nous allons également consacrer un peu de temps à entendre des présentations des différents groupes de travail du GAC, le groupe de travail sur les droits humains et également le groupe de travail sur les régions faiblement desservies.

Nous allons avoir des points de 30 minutes de 15 h UTC le 26, 27 et 28 octobre pour les membres du GAC et les observateurs qui ont des difficultés pour participer à cause du fuseau horaire. Nous aurons toujours des pauses de 30 minutes entre des séances consécutives. Ces points journaliers se feront en dehors de l'horaire de la réunion, ils ne seront pas considérés dans les résumés quotidiens et ils ne bénéficieront pas du service d'interprétation simultanée.

Dernier point, il y aura une séance de clôture où nous allons annoncer les résultats des élections de vice-présidents du GAC. Et permettez-

---

moi également de vous dire que ce sera une opportunité pour que les représentants du GAC puissent nous faire part de leurs retours d'information.

Je vais passer en revue les sujets prioritaires pour l'ICANN72. Merci à tous les responsables des thématiques qui ont fait un résumé de chacun de ces sujets il y a quelques semaines. Passons à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Nous allons commencer avec le travail qui est fait pour les prochaines séries de nouveaux gTLD. Je ne vais pas vous parler de l'importance pour le GAC, on va parler des développements récents. Les membres du GAC ont participé de manière active dans le processus PDP SubPro de la GNSO. La GNSO a présenté le rapport final et le Conseil d'Administration a approuvé une étape de conception opérationnelle relative à ce PDP.

Pendant les séances pertinentes, le GAC va passer en revue le matériel pertinent, en particulier pour tout ce qui a trait aux sujets prioritaires pour le GAC, y compris la clarté et la prévisibilité des processus, l'engagement d'intérêt public, la mitigation des abus du DNS, les alertes précoces du GAC, l'avis du GAC, les génériques fermées, les enchères, etc.

Nous allons également parler des éventuels commentaires que nous allons présenter au Conseil d'Administration de l'ICANN et nous allons également rechercher des informations par rapport au suivi d'un commentaire collecté que nous avons soumis en juin 2021. La séance pertinente est programmée pour demain à 19 h 30 UTC.

---

Je vais m'arrêter ici pour voir si les responsables des thématiques souhaitent ajouter quelque chose. Je ne vois pas d'autres mains. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante s'il vous plaît par rapport au RDS et protection des données ? Je vais passer directement aux développements récents.

L'étape 2A du EPDP sur les données d'enregistrement gTLD a été achevée. Le GAC a présenté une déclaration minoritaire par rapport au rapport final. Le GAC a également répondu au Conseil d'Administration pour obtenir des questions de clarification concernant l'avis du GAC de l'ICANN70. Il y a eu également une enquête des membres du GAC sur l'accréditation d'entités gouvernementales et son utilisation en cas d'un futur SSAD. Et cela a été étendu au 31 octobre. S'il vous plaît, assurez-vous d'avoir répondu à cette enquête que vous aurez certainement reçue.

Pendant les séances relatives à ces thématiques, le GAC va considérer les inquiétudes en matière de politiques publiques liées aux recommandations de la GNSO à ce jour par rapport à la phase 2 du EPDP ainsi que l'impact sur l'intérêt public d'un report de la mise en œuvre des recommandations de la phase 1 du EPDP et la suspension continue de la mise en œuvre de la politique concernant les services d'enregistrements fiduciaires. Les séances pertinentes ont lieu demain le 26 octobre à 23 h 30 UTC.

Je vais faire une pause maintenant pour voir si les responsables de ces thématiques souhaitent ajouter quelque chose. Si ce n'est pas le cas,

---

nous pouvons passer à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS.

L'ICANN a publié les résultats d'un audit qui a été mené auprès des bureaux d'enregistrement concernant leurs obligations concernant l'atténuation des abus du DNS. Le Conseil d'Administration a pris une décision le 22 juillet 2021 par rapport aux 63 recommandations finales de l'équipe de révision SSR2. L'organisation ICANN a publié un blog où sont résumées les différentes mesures prises par le Conseil.

Les objectifs de l'ICANN72 considéraient la résolution du Conseil d'Administration concernant les recommandations de la révision SSR2, considéraient également les résultats de l'audit qui a été mené par rapport aux obligations des bureaux d'enregistrement concernant l'abus du DNS et considéraient également les développements concernant la proposition du SSAC concernant également une approche interopérable pour gérer l'abus du DNS. Ces séances auront lieu le 25 octobre à 22 h 15 UTC.

Je vais m'arrêter ici pour voir si les responsables de ces thématiques souhaitent ajouter quelque chose. Nous allons donc passer à la protection des OIG.

Le EPDP sur les OIG de la GNSO a publié son rapport initial pour consultation publique. Le GAC a présenté un commentaire par consensus le 24 octobre 2021. Le GAC cherche à résoudre des problèmes de longue date créés par les divergences de points de vue entre les recommandations de politiques fournies par la GNSO au

---

Conseil d'Administration de l'ICANN et l'avis du GAC concernant les protections des OIG.

Le GAC a conseillé au Conseil d'Administration de s'abstenir de prendre une décision par rapport à ces recommandations, entre autres pour permettre aux parties d'avoir suffisamment de temps pour explorer d'autres pistes possibles de solution. En réponse, le Conseil d'Administration a informé le GAC qu'il allait constituer un groupe caucus du Conseil d'Administration qui travaillerait sur les recommandations 1, 2, 3 et 4 du PDP de la GNSO. Par la suite, un processus de consultation entre le Conseil d'Administration et le GAC a été lancé et est en cours concernant les protections des OIG.

Pendant l'ICANN72, le GAC va se pencher sur les développements récents par rapport aux protections des droits curatifs des OIG, y compris la publication du rapport initial et le commentaire du GAC concernant le EPDP. Et nous allons également discuter des différents sujets qui ont été abordés pendant la consultation entre le Conseil et le GAC par rapport aux protections des OIG. Cette séance aura lieu le 25 octobre à 21 h 30 UTC.

Passons maintenant aux activités intersessions. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante ? Et je vais ici demander aux responsables de ces thèmes s'ils souhaitent intervenir. Très bien, si ce n'est pas le cas, les activités intersessions.

Les dirigeants de la communauté se retrouvent régulièrement entre deux réunions publiques de l'ICANN pour passer en revue les questions ayant un impact sur toute la communauté. Les sujets des

---

dernières tables rondes ont inclus la mise en œuvre des recommandations sur la responsabilité, résultats de la piste de travail 2, y compris les efforts collectifs. L'idée de mettre en place un groupe pour certaines directives relatives à la communauté a été discutée, y compris l'ampleur du travail de ce groupe, quelles seraient les recommandations à prendre en compte, pourquoi ceci serait nécessaire, le rôle du groupe et la représentation au sein du groupe.

Par ailleurs, le cadre de priorisation et de planification de la communauté, c'est donc le deuxième sujet dont on a débattu pendant cette table ronde, et comment ce cadre pourrait être utilisé pendant le processus de planification annuel pour pouvoir organiser les différentes priorités intercommunautaires.

Encore une fois, on nous a présenté le cadre de priorisation, son ampleur, les participants et les consultations qui ont déjà commencé par rapport aux composantes et aux participants avec l'inclusion des rapports, des outils et d'un pilote de test de tous ces éléments.

Autre sujet important, le retour aux réunions en personne ou de manière hybride, donc comment prévoir ces réunions. Et l'idée qu'ICANN Org pourrait travailler avec les présidents des SO et des AC pour élaborer des directives communautaires d'utilisation et de gestion ainsi que de supervision du chat de Zoom. Nous avons également parlé d'une certaine éthique de chat conforme aux normes de conduite de l'ICANN.

Passons maintenant à la diapositive suivante. Il s'agit du BGIG, le groupe chargé des interactions entre le Conseil d'Administration et le

---

GAC. Il est tout à fait efficace pour assurer une bonne collaboration et efficace entre le Conseil d'Administration et le GAC. Le BGIG a mis en place une approche rationalisée pour discuter des thématiques d'importance pour le GAC. Il y a également eu davantage de considérations par rapport à des consultations supplémentaires, y compris les discussions sur les avis relatifs aux OIG et les récentes alertes précoces.

Récemment, c'était le 5 octobre, le GAC a parlé du communiqué de l'ICANN71, y compris l'avis sur les OIG et les questions d'importance pour le GAC. Nous avons également parlé d'un processus de clarté en ce qui concerne les consultations GAC-Conseil d'Administration, y compris un diagramme de processus qui est en cours d'élaboration – le diagramme de processus est en cours d'élaboration, c'est ce que je veux dire par là, le processus existe déjà. Et tout représentant du GAC qui souhaiterait intégrer le BGIG peut le faire.

Passons maintenant à l'intégration et à l'engagement. Nous avons beaucoup de nouvelles personnes qui sont présentes au GAC depuis l'ICANN66. Plus de 100 délégués nous ont rejoints depuis novembre 2019, donc depuis le début des réunions en virtuel. Le nombre total de délégués du GAC est de nouveau au niveau que nous avons avant la pandémie, donc 462. Nous allons continuer de mettre l'accent sur les ressources d'engagement grâce au travail du personnel. Nous prévoyons également la mise en œuvre d'un cursus sur ICANN Learn adressé aux gouvernements. Les attentes pour les réunions futures sont qu'elles seront en format hybride.

---

Et enfin, nous travaillons à une nouvelle formule pour les debriefs préalables aux réunions. Il y a des réunions par oral qui sont effectuées lors des réunions. Il y a également les debriefs qui sont envoyés par écrit, le radar des décisions ; tout ceci est fait pour faciliter votre engagement et votre interaction. Donc nous apprécierions vraiment votre feedback par rapport à toute amélioration souhaitée.

Par rapport aux élections des vice-présidents du GAC, la période d'élections se poursuivra jusqu'à 23 h 39 UTC le mardi 26 octobre. Les nouveaux scrutins ou les scrutins mis à jour peuvent être envoyés jusqu'à cette date et à cette heure. Les résultats, comme je l'ai dit tout à l'heure, seront annoncés le jeudi 28 octobre lors de la séance de conclusion du GAC.

Les cinq vice-présidents élus débiteront leur mandat d'un an à la conclusion de l'ICANN73, mais ils seront invités aux réunions présidente-vice-présidents après l'ICANN72 pour assurer une bonne transition. Toutes les informations relatives aux élections sont disponibles sur le site web du GAC – vous avez l'URL à l'écran. Et j'aimerais d'ores et déjà remercier tous les candidats qui ont envoyé leur descriptif et pour leur contribution et leurs efforts au travail du GAC. Si vous n'avez pas encore voté, je vous invite à le faire avant le délai prescrit.

Et je vais maintenant passer la parole à Fabien pour le processus de rédaction du communiqué. Fabien.

---

FABIEN BETREMIEUX :

Merci Manal. Fabien de l’équipe de soutien du GAC.

Je veux faire un petit rapport du processus que nous avons adopté depuis un certain nombre de réunions dans ce contexte virtuel pour nous assurer que tous les membres puissent contribuer et participer aux délibérations pour la rédaction et l’adoption du communiqué.

Comme vous le voyez ici, vous avez un diagramme à l’écran qui vous montre les trois périodes que nous respectons dans la rédaction et l’adoption du communiqué. Au milieu, vous voyez la semaine de réunions virtuelles de l’ICANN que nous sommes en train de démarrer. Donc le GAC délibérera et rédigera le communiqué.

Comme vous le savez, vous l’avez sans doute constaté sur la liste de diffusion, depuis déjà deux semaines, nous avons eu cette période de préparation au cours de laquelle les membres du GAC étaient invités à réfléchir aux questions qui les intéressaient et qu’ils souhaitaient éventuellement inclure au communiqué. La semaine passée, vous avez reçu un message comme quoi nous étions dans la phase de préparation du communiqué lors de laquelle les membres du GAC pouvaient envoyer des textes de messages clés.

Comme vous le voyez dans le document que nous avons envoyé juste avant la réunion, à la liste de diffusion du GAC, il y a eu une contribution dans les thématiques d’importance pour le GAC. Vous y trouverez le thème et le texte qui a été suggéré.

Ce processus – et je crois que ceci a déjà été rendu très clair auparavant – n’empêche absolument pas les discussions et les

---

délibérations pendant la semaine au sein du GAC, mais l'idée est plutôt de faciliter la discussion pendant la semaine.

Une fois que le GAC aura effectué les délibérations et aura effectué le communiqué, la rédaction commençant mercredi et se terminant jeudi en principe, nous passerons à une période de révision. Pendant 72 heures, tous les membres du GAC auront l'opportunité de consulter et de lire le communiqué qui aura été rédigé et s'il y a des objections de substance par rapport au texte du communiqué proposé, il y aura une décision au niveau de la direction du GAC pour passer à une révision de cette objection avec les membres du GAC avant que le communiqué ne soit adopté officiellement. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu besoin de cette révision lors des réunions pendant lesquelles nous avons utilisé ce processus, donc nous n'avons pas utilisé cette option.

J'espère que c'est clair et si c'est le cas, je passe à la diapositive suivante pour vous rappeler que vous avez la possibilité de contribuer à n'importe quel moment et d'inclure le texte que vous souhaitez dans le communiqué. Pour ce faire, vous devez utiliser le lien qui a été partagé dans le communiqué de collaboration. Lorsque vous suggérez du texte, nous vous suggérons d'utiliser le mode « Suggestion » justement, le petit 1 en haut à droite. Ensuite, vous pouvez taper votre texte. Et dans la fenêtre qui apparaîtra en bas à droite, identifiez-vous ou alors identifiez le groupe de rédacteurs qui suggère ce texte et surtout, n'oubliez pas d'appuyer sur « Répondre » ou « Reply » de manière à ce que cette identification apparaisse. De cette manière, nous saurons tous qui a suggéré le texte qui a été inclus.

---

C'est tout ce que j'avais à dire sur ce processus.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Fabien.

J'aimerais ajouter rapidement que, comme Fabien l'a mentionné, le communiqué sera révisé potentiellement pendant 72 heures et le moment où se termineront ces 72 heures dépendra du moment où nous terminerons la rédaction du communiqué, donc soit mercredi, soit jeudi. Mais quoi qu'il en soit, le lundi après la fin de la réunion, les membres du GAC devraient pouvoir recevoir le communiqué adopté dans sa totalité. Ou alors, s'il y a des objections, le lundi, il y aura une session qui sera organisée pour résoudre toute question, tout problème, et le communiqué sera publié à la fin de la semaine.

Encore une petite chose sur laquelle j'aimerais attirer votre attention : nous allons essayer d'utiliser les salles parallèles pendant la rédaction du communiqué si nous en avons besoin afin de permettre une rédaction en petits groupes de blocs de texte à suggérer pour le communiqué. Donc j'espère que vous trouverez que c'est utile si nous utilisons ces salles parallèles.

Ceci étant, je vais maintenant passer la parole à Gulten, qui va nous présenter les questions logistiques relatives à la réunion et tout ce qui est technique. Gulten.

GULTEN TEPE : Merci Manal.

---

Bonjour à tous. Je vais vous présenter toutes les questions de logistique de la réunion et j'espère que cela vous sera utile.

En ce qui concerne les invitations, je ne sais pas si vous vous souvenez, j'ai déjà envoyé des rappels pour toutes les séances du GAC. Vérifiez ces invitations, elles vous mèneront au site du GAC et à la page de la réunion pour les différentes sessions du GAC.

Comme lors des réunions précédentes, nous n'avons pas envoyé de lien Zoom sur ces invitations – c'est sur conseil de l'équipe technique – mais je mettrai à jour les invitations 24 heures avant la séance. Vous trouverez également les détails de connexion à distance sur le site web 24 heures avant le début de chaque session.

Je vais partager mon écran. Tout d'abord, souvenez-vous d'être rentré dans le site avec vos identifiants ; autrement, vous n'aurez pas accès à certaines informations, par exemple les différents résumés des séances. Comme vous le voyez ici à droite, le système me dit « Bienvenue Gulden ». Une fois que vous êtes rentré grâce à vos identifiants, vous allez pouvoir accéder aux différentes séances et aux informations qui sont disponibles uniquement pour les membres du GAC.

Voyons un petit peu plus en détail la page de l'ordre du jour. Vous voyez sur les différentes options le menu déroulant. Vous avez différentes options. Ici, vous avez une option « Sélectionner édition », nous pouvons donc accéder à l'ordre du jour d'autres réunions du GAC.

---

Dans la partie « Introduction de l’ordre du jour », nous avons déjà publié les différents documents, les différentes ressources qui sont à votre disposition, comme par exemple l’ordre du jour des réunions du GAC, le programme complet de l’ICANN72. Pour pouvoir accéder au programme complet, vous devez être inscrit à l’ICANN72. Comme vous le voyez ici en haut, il y a mon nom ; cela veut dire que je suis inscrite. Et vous trouvez ici le lien vers les transcriptions et les enregistrements de la semaine de préparation à l’ICANN72.

Comme nous le faisons d’habitude, nous compressons tous les fichiers concernant les résumés des séances dans un fichier ZIP et nous mettons cela à votre disposition si vous souhaitez revoir les différents sujets qui ont été débattus pendant les séances. Ces documents sont visibles uniquement pour les membres du GAC. Encore une fois, je vous répète, n’oubliez pas d’entrer dans le site avec vos identifiants pour pouvoir accéder à toute cette documentation.

Nous avons déjà publié des documents d’information en anglais et dans différentes autres langues. Je vous invite à visiter la page de la réunion de l’ICANN. Vous trouverez dans cette page des enregistrements.

Permettez-moi de vous partager ce lien sur le chat. Notre équipe technique va donc partager et publier ces liens pour que vous puissiez y accéder. Et après cette séance, vous pouvez utiliser ces liens pour accéder aux transcriptions et aux enregistrements de nos séances. Ces documents que vous voyez sur l’écran deviendront publics une fois que les séances seront finies.

---

Maintenant, repassons à la partie introduction. Vous allez trouver d'autres documents d'information, y compris les détails des réunions virtuelles, des documents concernant les ateliers. Ces documents vous permettent d'accéder à des détails techniques et logistiques des différentes séances et à d'autres informations comme par exemple des documents d'information par rapport à la GNSO ou par rapport aux politiques de l'ICANN72.

Vous connaissez déjà le fonctionnement des salles Zoom. Vous savez qu'il y a un icône « Réactions » sur la barre d'outils de Zoom. N'oubliez pas de mettre à côté de votre nom le pays ou l'organisation que vous représentez. Vous pouvez faire cela en cliquant sur l'option. Une fois que vous appuyez avec la souris sur votre nom, vous pouvez accéder à plusieurs options dont une qui dit « Renommer », donc vous pouvez changer votre nom et ajouter le pays ou l'organisation que vous représentez.

Ensuite, si vous souhaitez parler dans une langue autre que l'anglais, il faudra que vous en informiez le public afin que les interprètes puissent changer de langue. De plus, le changement de langue entre l'anglais et d'autres langues peut prendre un petit peu de temps. Il faut que vous en soyez conscient.

Ne parlez pas non plus trop près du micro et mettez en sourdine tous vos autres dispositifs lorsque vous allez prendre la parole. Souvenez-vous également de mettre en sourdine toutes les notifications. Et si vous allez lire une déclaration, veuillez la fournir en avance aux interprètes ou au personnel de soutien.

---

Je vais rapidement partager mon écran. Passons maintenant à l'interprétation simultanée à distance. Il y a un icône sur la barre d'outils de Zoom qui dit « Interprétation ». Si vous cliquez sur cet icône, vous pouvez choisir la langue dans laquelle vous voulez parler ou écouter. Il y a les six langues de l'ONU plus le portugais. Assurez-vous d'avoir la dernière version mise à jour de Zoom pour pouvoir accéder à ces fonctionnalités. Si vous avez des problèmes, cela pourrait être dû à une version qui n'est pas mise à jour de votre Zoom. Assurez-vous également de pouvoir télécharger cette application Zoom. Si vous ne pouvez pas, il y a une application de CRN qui vous permettra d'accéder à l'interprétation simultanée.

Pour ce qui est des transcriptions et des enregistrements des séances, je vous en ai parlé. Et pour ce qui est des liens pour les différentes séances, je vous ai partagé également les liens pour les prochaines séances et Manal va vous en parler la veille pour vous donner un petit aperçu de ce dont on parlera à chaque séance.

S'il y a des personnes qui ne peuvent pas accéder à toutes les réunions de la journée à cause d'un problème de fuseau horaire, elles peuvent participer à des séances d'information qui se tiennent tous les jours pendant une demi-heure.

Voilà ma présentation. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden.

---

Est-ce qu'il y a des questions ? S'il n'y en a pas... Kavouss s'il vous plaît, allez-y. Kavouss, je pense que vous êtes sur muet.

KAVOUSS ARASTEH :

Bonjour chers collègues, bonjour, bonsoir, bon après-midi. Si vous me permettez Manal, j'ai quelques commentaires à faire.

Premier commentaire, en ce qui concerne l'élection des vice-présidents, je n'ai pas de commentaire pour cette réunion, mais je suggère que nous puissions considérer si nous devons changer les principes opérationnels pour les vice-présidents du GAC. Devons-nous avoir certains critères et certaines qualifications dans nos principes opérationnels ? Cela ne veut pas dire que les candidats ne sont pas qualifiés, il n'y a pas de doute par rapport à cela, ils sont qualifiés bien sûr, mais on parle ici des principes opérationnels. On devrait réfléchir et voir si les gens qui se portent candidats pour occuper la vice-présidence du GAC devraient répondre à certaines exigences, comme par exemple le fait d'avoir participé pendant X temps aux activités du GAC. Ensuite, savoir si au bout de X années, ils peuvent ou pas être candidat réélu. Cela nous permettrait de pouvoir mieux maîtriser le processus d'élection des vice-présidents pour l'avenir. Je me demande donc s'il faudrait réviser ces principes opérationnels.

Par ailleurs, il faudrait se poser la question de voir si l'on doit renouveler les cinq vice-présidents tous les ans ou bien la moitié des vice-présidents un an et l'autre moitié l'année suivante afin de présenter une certaine continuité du travail des vice-présidents, car les vice-présidents sont un élément très important d'aide à la

---

direction et au président ou présidente du GAC. Je ne vais pas m'étendre davantage par rapport à cela. Je voulais proposer quelque chose la dernière fois, mais à cause de contraintes de temps, je n'ai pas pu m'étendre là-dessus. Donc je demande de bien vouloir considérer cette possibilité.

Ensuite, un autre commentaire. Nous avons trois types de communication avec le Conseil : d'un côté, il y a la communication de plus haut niveau, c'est-à-dire l'avis du GAC ; deuxièmement, le suivi des mesures prises par le Conseil d'Administration ; et troisièmement, des échanges de point de vue avec le Conseil d'Administration par rapport à l'avis du GAC. Donc on a trois différentes sources de communication avec le Conseil d'Administration. Nous pouvons avoir différentes problématiques à traiter avec le Conseil d'Administration et nous avons donc ces trois possibilités pour pouvoir en parler.

Et dernier point, par rapport aux questions que le Conseil d'Administration n'a pas encore considérées, je pense que ce n'est pas efficace d'inclure dans l'avis du GAC des questions qui n'ont pas encore été considérées par le Conseil d'Administration car si elles n'ont pas été considérées, nous ne devons pas les inclure dans notre avis. Dans nos communications, nous pouvons mentionner si nous avons des déclarations de minorité, etc.

Voilà donc mes commentaires. Désolé de les soulever aussi tôt, mais je voulais le faire maintenant. Merci beaucoup.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss de vos remarques. On en prend note et nous allons en parler au cours de cette semaine. Mais sachez que nous allons avoir déjà une discussion sur les principes opérationnels, donc merci d'avoir soulevé cette question.

Je vais maintenant commencer notre partie de la réunion qui traite de la préparation à nos réunions bilatérales. Je vais maintenant donner la parole à Jorge Cancio qui est notre point de contact avec la GNSO. C'est le représentant de la Suisse, Jorge Cancio, vice-président du GAC.

VICE-PRESIDENT JORGE CANCIO : Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Ce que vous voyez derrière moi, c'est une photo parce qu'il fait nuit en Suisse en ce moment. Bonjour à tous. Je suis heureux de me retrouver avec vous même si c'est virtuel pour vous parler de la réunion bilatérale avec la GNSO que nous allons avoir plus tard ce soir.

Nous avons déjà un ordre du jour qui a été accordé avec l'équipe de direction de la GNSO. Si on passe à la diapositive suivante, vous pouvez voir les points de discussion sur lesquels nous sommes tombés d'accord avec l'équipe de direction de la GNSO. Nous les avons déjà communiqués à l'équipe de la GNSO.

Je ne vais pas rentrer dans tous les détails de ces grands points, vous avez déjà reçu ces informations, mais nous allons parler de la phase 2A du EPDP par rapport aux données d'enregistrement et par rapport à ce qu'on appelle le WHOIS. Nous allons donc faire part de notre

---

opinion par rapport aux résultats de la phase 2A. Nous le noterons et nous expliquerons notre point de vue par rapport au nombre multiple de déclarations de minorité dans le cadre de cette phase 2A du EPDP qui doit donner lieu à une réflexion.

Deuxième sujet dont nous allons parler, c'est l'exactitude. Il s'agit d'un suivi qui ressort des discussions relatives au WHOIS et au sein desquelles la GNSO a mis en place une équipe de cadrage qui vient juste de commencer son travail. Donc nous partagerons notre point de vue par rapport au lancement de ces travaux. S'il vous plaît, la diapositive suivante.

Nous parlerons également de l'utilisation malveillante du DNS. Comme vous le savez, il s'agit d'un sujet qui nous intéresse depuis très longtemps au GAC. Nous en avons déjà parlé avec le conseil de la GNSO, ces débats ont démarré il y a longtemps, donc nous avons hâte d'écouter leur perspective sur les éventuelles prochaines étapes. Apparemment, il y a déjà eu des discussions, ils sont en train d'en parler en fait, donc nous espérons recevoir davantage d'informations de leur point de vue et par rapport à leurs intentions relatives à cette question d'importance primordiale.

Ensuite, quatrième question, le PDP sur les protections curatives pour les OIG. Vous savez sans doute qu'hier, la période de consultation publique sur le rapport initial relatif au travail de ce groupe de travail s'est terminée. Au GAC, nous avons envoyé notre perspective dans le cadre de cette période de consultation publique, donc nous ferons part des dernières informations que nous avons à ce sujet à la GNSO.

---

Nous parlerons également de la discussion que nous avons avec le Conseil d'Administration de l'ICANN.

Et enfin, si nous avons le temps, nous partagerons des informations, nous demanderons également le point de vue de la GNSO, leur opinion par rapport aux questions du Conseil d'Administration sur ce que la communauté de l'ICANN et la communauté peuvent faire pour améliorer leur communication avec les gouvernements du monde entier. Il est également possible que nous parlions des dernières nouvelles relatives aux procédures ultérieures comme cela a été suggéré sur la liste par Nigel Hickson du Royaume-Uni.

De toute évidence, vous pourrez intervenir pendant cette discussion qui sera modérée par notre présidente, et les responsables de thématique interviendront sur les différents points que j'ai mentionnés.

Donc voilà par rapport à l'état de préparation de cette réunion bilatérale. Je ne sais pas s'il y a des questions ou des commentaires, mais je suis prêt à y répondre autant que possible.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge, non seulement pour cette présentation mais également pour votre travail de coordination intersession au nom du GAC.

Y a-t-il des questions ? Très bien. Sinon, merci encore une fois Jorge.

---

Je vais maintenant passer la parole à Shi Young qui est référent pour le GAC et représentant de la Corée. Shi Young Chang.

CORÉE :

Merci Manal, merci de me donner cette opportunité de présenter la préparation de la réunion du GAC et de l'ALAC.

Il y a trois sujets importants. Premièrement, il y a l'ICANN et le rôle des gouvernements, donc que peuvent faire l'ICANN et le Conseil d'Administration pour améliorer leur coordination. Nous allons parler de la communication et du rôle de l'ALAC et du GAC par rapport aux différentes thématiques d'importance.

Deuxième point : l'utilisation malveillante du DNS et l'avenir. Dans ce deuxième point, nous allons parler des questions relatives aux discussions récentes et des dernières initiatives communautaires pour s'attaquer aux enregistrements malveillants, aux sites frauduleux et autres vulnérabilités dans les différentes catégories d'utilisation malveillante du DNS.

Dernier point : réflexion sur les processus d'intérêt public. Vous savez peut-être que le GAC et l'ALAC coopèrent souvent sur des questions importantes, par exemple les SubPro, EPDP et autres. Donc c'est un sujet qu'il nous faudra débattre. Nous verrons dans quelle mesure l'intérêt public est reflété dans les résultats de ces discussions à l'ICANN et nous réfléchirons à comment améliorer notre coordination dans le cadre de l'ICANN.

---

Pour tous ces sujets d'importance, nous aurons des débats interactifs des deux côtés grâce à nos responsables de thématique. Je demande aux autres collègues de ne pas hésiter à intervenir sur ces questions importantes de manière à générer des débats interactifs et intéressants.

Merci Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup pour vos efforts également intersessions et pour votre représentation.

Par rapport aux responsables de thématique, la discussion doit être interactive avec l'ALAC ; c'est l'idée. Donc prenez le temps de regarder les questions et préparez-vous à participer de manière active à la discussion avec l'ALAC.

Nous avons donc l'ICANN et les gouvernements, nous avons Joanna qui s'occupera de ce sujet et Shi Young de notre côté. En ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS et l'avenir, Jonathan Zuck de l'ALAC et Nigel du GAC sont les volontaires. Pour l'intérêt public, nous avons Justine, Alan et Hadia de l'ALAC et Jorge qui gèrera ce sujet du point de vue du GAC. Mais encore une fois, comme cela a été mentionné, ce sont des séances qui sont interactives, donc prenez le temps d'y réfléchir et soyez prêts à intervenir. Passons à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Il s'agit de la préparation de la réunion avec le Conseil d'Administration de l'ICANN. Cette séance sera divisée en deux parties

---

d'une demi-heure chacune au cours desquelles nous parlerons des questions qui ont été envoyées par le Conseil d'Administration à toute la communauté, pas seulement au GAC. La deuxième moitié sera consacrée aux questions du GAC adressées au Conseil d'Administration. Diapositive suivante.

Les questions qui ont été posées par le Conseil d'Administration à la communauté, comme cela a été mentionné tout à l'heure par Shi Young, c'est la demande de commentaires par rapport à ce que peut faire l'ICANN pour travailler en plus étroite collaboration avec les gouvernements du monde entier et également comment éduquer et former sur les questions géopolitiques qui ont un impact sur le travail de l'ICANN.

Ce que vous voyez à l'écran, c'est les contributions que nous avons reçues, donc il y a la Suisse et la Commission européenne. Surtout, n'hésitez pas à nous dire si vous avez d'autres points à ajouter.

Je vais passer rapidement en revue les différents points suggérés. D'abord, continuer de communiquer constamment, ouvertement et de manière constructive avec le GAC.

Deuxième point par rapport à une relation constructive qui montre que les délibérations du GAC sont dûment considérées. Ceci encouragerait les gouvernements à participer au GAC et aux discussions de la communauté.

---

Troisième point, les échanges informels ne sont pas forcément bons en termes de dialogues interactifs et de substance. Parfois les discussions se prolongent.

Quatrième point : suggestion d'un besoin de davantage de dialogues informels et de substance pour davantage réfléchir à certaines questions, surtout lorsque les réunions en personne sont possibles.

Cinquième point : l'ICANN fait partie d'un environnement plus large de gouvernance de l'internet, donc l'ICANN aurait intérêt à investir du temps et des ressources dans un écosystème de gouvernance de l'internet qui fonctionne bien, entre autres l'IGF, l'idée étant d'entretenir des relations constructives avec des acteurs tels que l'OMPI ou l'UIT, etc.

Sixième point : en continuant d'avoir un rôle constructif dans de tels domaines, l'ICANN sera mieux positionnée pour comprendre les débats internationaux et régionaux, les intérêts et les besoins en jeu et contribuer ce qu'elle peut apporter aux différentes démarches pour traiter des questions géopolitiques conformes à sa mission et à ses statuts.

Sept : soutenir la participation active de tous les gouvernements au GAC grâce à des formations consacrées.

Et huit : l'ICANN doit entretenir et encourager les interactions multilingues lors de réunions de l'ICANN.

Merci à la Suisse et à la Commission européenne ; voilà donc les différents points qui ont été reçus jusqu'à maintenant. Et je fais une

---

petite pause pour voir s'il y a des commentaires, des ajouts. Je vois Nigel, le Royaume-Uni, allez-y.

ROYAUME-UNI :

Merci beaucoup Manal. Je vais être bref.

Bonjour à tous, bonsoir ou bonne nuit suivant le cas. Je souhaitais faire une réflexion par rapport à ces différents points, qui me semblent excellents d'ailleurs.

Étant donnée la discussion qui a eu lieu tout à l'heure un peu plus tôt entre le Conseil d'Administration de l'ICANN et la NCSG, c'est le groupe des parties prenantes non commerciales... Je connais très bien l'ICANN mais parfois, j'oublie un petit peu, merci Manal. Désolé si vous n'y avez pas participé, mais la discussion était vraiment excellente. Et ce qui en est ressorti clairement pour moi, c'est qu'il y a en fait une certaine urgence ressentie dans le cadre du travail. Ils ont expliqué l'excellent travail qu'ils ont fait en termes d'éducation, de sensibilisation aux Nations Unies et autre part. Mais au début de la réunion, Göran Marby a soulevé la question de la plénière de l'UIT, certaines préoccupations par rapport à des évolutions qui pourraient survenir là-bas.

Donc dans le cadre de cette réunion avec le Conseil d'Administration, je pense qu'on pourrait peut-être demander au Conseil d'Administration où l'ICANN va être impliquée. Est-ce que ce sera à l'UIT par rapport à cette réunion ou alors est-ce que ce sera dans le processus SMSI des Nations Unies avec le renouveau de cette mission

---

du SMSI ? Donc je pense que c'est une question qui pourrait être ajoutée. C'est vrai, c'est juste pour suggérer, je ne sais pas si nous avons le temps.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Nigel.

S'il n'y a pas de commentaires spécifiques que vous souhaitez soumettre par écrit, je vous encourage à faire part de vos idées. Mais s'il y a des contributions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir par écrit aussi. Mais n'hésitez pas à intervenir si vous le souhaitez.

Je vois la Russie. Allez-y la Russie.

VLACHESLAV EROKHIN : Bonjour chers collègues. Est-ce que vous m'entendez ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : On vous entend.

RUSSIE : La Fédération de Russie souhaite soulever une autre question concernant l'interaction entre le Conseil d'Administration et les gouvernements, ou plutôt la coopération entre le Conseil d'Administration et les gouvernements, et ceci, conformément aux réglementations nationales, par exemple le RGPD. Nous voyons

---

combien de ressources et combien de temps l'ICANN met en œuvre par rapport aux réglementations nationales, mais nous ne voyons pas pour le moment une stratégie, comment le Conseil d'Administration de l'ICANN ou l'organisation ICANN va poursuivre. Y aura-t-il une étude stratégique ? Nous voudrions savoir comment cette interaction entre les gouvernements et le Conseil d'Administration de l'ICANN va se poursuivre concernant les réglementations nationales.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Slava. Rob, s'il vous plaît j'espère que vous avez bien pris note de ces commentaires qui ont été faits, Nigel et Fédération de la Russie. La bonne nouvelle, c'est que nous n'avons pas encore partagé nos réponses à ces questions lorsque nous avons partagé d'autres questions au Conseil d'Administration, donc nous sommes assez souples par rapport à ce que nous pouvons ajouter. Rob, est-ce que vous pourriez partager ce qui vient d'être commenté sur la liste de diffusion pour voir s'il y a d'autres commentaires ou pour voir si l'on peut peaufiner un petit peu ces contributions ?

Ensuite, la diapositive suivante concerne notre question au Conseil d'Administration, d'un côté l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et les mesures prises par le Conseil par rapport aux recommandations du SSR2 ; et les prochaines séries de nouveaux gTLD.

Nous avons trois questions sous le point 1 que nous allons voir dans la diapositive suivante. Tout d'abord, la recommandation 9.4 de la révision SSR2. Je ne vais pas lire les informations de contexte par

---

rapport à cette recommandation, vous l'avez sur l'écran. Je vais passer directement à la question: « Est-ce que le Conseil d'Administration considère que l'équipe de conformité contractuelle ne peut pas informer la communauté par rapport aux outils qui manquent dans les contrats pour mieux répondre aux menaces de la sécurité? Ces outils, s'ils sont négociés dans de futurs contrats pourraient autrement bénéficier l'ICANN dans sa mission d'assurer la sécurité et la stabilité du DNS. »

Ensuite, on a deux sous-questions. « Si c'est le cas, est-ce que le Conseil d'Administration peut expliquer pourquoi la stratégie de négociation de l'ICANN ne peut pas être informée de cette manière? » Et B: « Si ce n'est pas le cas, est-ce que Conseil d'Administration pourrait considérer la possibilité de clarifier sa réponse à la recommandation 9.4 du SSR2 dans le sens où il n'y a pas d'objection pour que l'équipe de conformité contractuelle fasse des rapports tel que demandé pour mieux informer les négociations pour les contrats futurs de l'ICANN? »

Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires par rapport à ces questions que nous allons poser au Conseil d'Administration de l'ICANN? J'aimerais également identifier – je vais vous donner la parole Kavouss – les membres intéressés à dialoguer avec le Conseil d'Administration si des informations supplémentaires sont nécessaires, car j'ai cru comprendre que le Conseil d'Administration nous a demandé certaines questions par rapport aux questions que nous avons posées, donc ils pourraient peut-être avoir besoin de plus d'informations de notre part. C'est pour cela que je demande si on

---

pouvait identifier des personnes qui souhaiteraient poursuivre ou faire le suivi de ces questions.

Kavouss, vous avez la parole.

KAVOUSS ARASTEH :

Permettez-moi de partager avec vous mon ressenti par rapport à toutes les réunions que nous avons eues avec le Conseil d'Administration.

De manière générale, quand nous nous réunissons avec le Conseil d'Administration, les membres du Conseil ont certains rôles. Dans le Conseil d'Administration d'avant, Chris Disspain avait le rôle moteur ; c'était lui qui présentait les questions. Maintenant, c'est Becky Burr. Nous apprécions le travail de tous les deux, mais ma question est la suivante. Nous soulevons une question. À quel point sommes-nous satisfaits de la réponse qu'on nous donne ? Sommes-nous convaincus de cette réponse qu'on nous donne ? Sommes-nous convaincus du fait qu'ils ont bien compris notre question ? Parce qu'il y a beaucoup de membres du Conseil d'Administration et à chaque fois qu'on soulève une question, il y a une réponse, mais est-ce que cette réponse est convaincante pour nous ? Autrement, nous finissons par toujours poser les mêmes questions. Nous devons nous assurer que les réponses qu'on nous donne sont convaincantes.

Madame la présidente, quand je préside une réunion et que quelqu'un pose une question et que quelqu'un d'autre répond à la question, je demande toujours à la personne qui a posé la question : « Êtes-vous

---

satisfait ? » Cette question n'a jamais été posée au sein du GAC pendant les réunions avec le Conseil. Un membre du GAC pose la question, une réponse lui est donnée, mais jamais on ne demande au membre du GAC s'il est satisfait de la réponse qu'on lui a donnée.

Les membres du Conseil d'Administration, que nous apprécions d'ailleurs beaucoup, ont leur propre manière de répondre et leur propre point de vue, mais ils ne nous demandent jamais si nous sommes satisfaits de la réponse qu'ils nous donnent. Il s'agit peut-être de culture différente, mais jamais cette question nous a été posée, soit si nous sommes satisfaits de la réponse qu'ils nous donnent.

Alors lorsqu'on a une réunion avec le Conseil d'Administration, j'aimerais que, lorsqu'un membre qualifié du Conseil d'Administration comme Becky Burr par exemple qui est une actrice clé du Conseil répond à une question, j'aimerais bien que la présidente du GAC dise au représentant du GAC qui a posé la question : « Êtes-vous satisfait de la réponse ? » Voilà donc le souci que j'ai par rapport à cela.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss.

Je suis tout à fait d'accord avec vous par rapport au principe qu'il faudrait éviter de revenir encore et encore sur les mêmes questions.

Pour ce qui est des membres du Conseil qui répondent aux questions du GAC, j'ai le privilège de participer à des réunions du Conseil d'Administration, j'ai vu comment ils se préparent pour participer à nos réunions et ils choisissent des experts dans la thématique qui est

---

abordée dans notre question. Ce n'est pas une personne qui est toujours choisie pour répondre aux questions ; il s'agit plutôt d'un choix basé sur l'expertise pertinente par rapport à la question posée. Je pense que normalement, ils nous disent : « Est-ce que j'ai répondu à votre question ? » Mais si ce n'est pas le cas, j'espère que les membres du GAC qui ont posé les questions pourront s'exprimer pour s'assurer que la réponse a été convaincante.

Je vois une question des États-Unis sur le chat, si on peut considérer de revoir la question par rapport à la recommandation 9.4. Nous avons déjà partagé les questions avec le Conseil d'Administration pour qu'ils puissent se préparer à nos discussions. Si ce n'est pas quelque chose de fond, nous pourrions modifier légèrement la version. Dans les plus brefs délais, si vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires, nous pourrions les considérer. S'il y a des petits ajustements qu'il faudrait faire, on pourrait considérer cela.

J'espère que nous aurons également des responsables de thématique qui pourront s'assurer que la réponse est satisfaisante et qu'ils pourront également poser d'autres questions et répondre à d'autres questions du Conseil d'Administration. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante ? Elle concerne l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS concernant les recommandations 4.2, 7.9, 9.3 du SSR2 et le groupe de recommandations 12, 13, 14 et 15 du SSR2.

Encore une fois, je ne pense pas qu'il faille lire le contexte, je vais passer directement aux questions qui disent : « En prenant en compte le besoin exprimé par le Conseil d'Administration d'une analyse et

---

consultation plus poussées et dans la mesure où les membres du GAC souhaitent continuer ou contribuer à la question de la sécurité ou des abus du DNS, quels sont les processus et les moyens à travers lesquels le Conseil d'Administration facilitera ces actions ? Est-ce que le Conseil d'Administration pourrait clarifier comment le GAC et l'ICANN seront informés sur le travail en cours et les développements concernant ces recommandations ? Est-ce que le Conseil d'Administration clarifiera quelles sont les opportunités qui seront disponibles pour le GAC afin de contribuer à ces discussions qui sont liées à des questions importantes pour la sécurité publique ? Est-ce que le Conseil pourrait partager un calendrier par rapport à l'engagement avec les responsables du SSR2 et les consultations plus larges avec la communauté de l'ICANN ? »

Je vais m'arrêter là pour voir s'il y a des commentaires par rapport à ces questions. Je ne vois personne, donc je passer aux questions suivantes. Encore une fois, je vais demander aux responsables de thématique de se tenir prêts si besoin et si nous avons besoin d'une discussion approfondie. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Là, il s'agit de la recommandation 9.1 du SSR2 et là, je crois que je vais lire le contexte. « Il semblerait qu'il y ait un écart dans la perception par rapport à certaines des questions soulevées dans le rapport du SSR2. En ce qui concerne la conformité ou modalité contractuelle sur l'utilisation malveillante du DNS et leur application, le Conseil d'Administration semble dire dans sa réaction au SSR2 que la recommandation est entièrement appliquée alors que la recommandation SSR2 suggère que ce n'est pas le cas. » La question :

---

« Comment est-ce que le Conseil d'Administration prévoit de réconcilier ces deux résultats contradictoires ? »

Des commentaires ? Personne, donc passons aux questions sur les séries ultérieures à la diapositive suivante.

Nous avons deux questions, d'abord : « Les membres du Conseil d'Administration ont-ils des informations pertinentes sur la phase de conception opérationnelle qui vient d'être lancée et qu'ils souhaiteraient nous communiquer ? » Il y a un lien vers le rapport final.

Deuxième question : « Les membres du Conseil d'Administration ont-ils des questions par rapport aux commentaires de consensus du GAC sur l'issue finale du PDP des SubPro de la GNSO que le comité a livré en juin ? » Et encore une fois, deux liens vers les commentaires du GAC.

Je fais de nouveau une pause pour voir si vous avez des commentaires ou des questions. Je vois Jorge dans le chat nous dire que les questions sur les SubPro pourraient si nécessaire recevoir une réponse ultérieure par écrit du Conseil d'Administration. Donc voyons le temps que nous aurons. Mais en tout cas, merci pour votre souplesse Jorge pour votre proposition.

Kavouss, allez-y.

IRAN :

Oui Manal, je pense – si vous êtes d'accord et si les autres sont d'accord – qu'on pourrait peut-être changer un tout petit peu cette

---

question : « Est-ce que les membres du Conseil d'Administration ont des informations pertinentes ? » Oui, ils ont des informations, mais quel est le type d'information que nous souhaitons ? Ils nous ont déjà donné des informations sur l'ODP. Alors lorsqu'on dit « any » en anglais, cela part de rien alors qu'en fait, ils nous ont déjà fourni des informations, peut-être des informations supplémentaires, etc. Donc on devrait enlever le mot « any ». Et « pertinentes », oui, de toute façon, les informations du Conseil sont toujours pertinentes, ils ne donnent pas d'informations qui ne soient pas pertinentes, donc je pense que ce mot est inutile ; donc peut-être des « informations supplémentaires » en dehors de ce qui a déjà été fourni.

Puis question deux, « Est-ce que les membres du Conseil d'Administration ont des questions ? », on devrait plutôt dire « des commentaires par rapport au consensus du GAC ». Ils n'ont pas de questions à nous poser sur nos avis ou nos commentaires. Peut-être qu'ils pourraient avoir des commentaires, mais pas des questions ; ils n'ont pas de questions à nous poser. Sauf si bien sûr il y a une ambiguïté quelconque, là, oui, d'accord, on peut dire « questions ». Mais plutôt « commentaires » je pense.

Donc voilà, je voulais simplement dire que pour la première question, je pense qu'ils ont fourni suffisamment d'informations, donc on pourrait simplement dire « des informations supplémentaires, additionnelles, etc. » C'est une petite suggestion que je souhaite apporter si cela ne vous gêne pas trop.

Merci.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss pour ces améliorations, pour ces modifications. Effectivement, je pense que c'est tout à fait logique. Et je vois des personnes qui sont d'accord dans le chat. Jorge dit : « Oui, tout à fait. Lorsque le Conseil et le GAC se réunissent, les issues... » Je ne comprends pas bien la question là que je suis en train de lire dans le chat. Peut-être que vous pourriez nous dire ce que vous voulez dire par là, soit dans le chat, soit par oral. Donc la CTU nous dit : « feedback plutôt que commentaires » et je vois que ceci est déjà à l'écran.

Toute amélioration, tout ajustement au texte, à la formulation, tout ceci est bienvenu et nous ferons passer tout ceci au Conseil d'Administration sachant qu'eux ne modifieront pas leurs réponses qui ont déjà été préparées. Donc c'est simplement pour ajuster la formulation et c'est tout à fait bienvenu.

Kavouss de nouveau.

IRAN : Oui. Est-ce que nous avons des commentaires de consensus ? Nous avons des avis de consensus, que le consensus soit total ou pas, mais commentaires de consensus, cela ne veut rien dire. Nous n'avons pas besoin de commentaires pour le consensus. Je ne sais pas si c'est dans les statuts récents du GAC, peut-être que je n'ai pas eu cette information, mais il ne me semble pas que cette expression « commentaires de consensus » soit bonne.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, merci Kavouss. Pour éviter toute confusion, est-ce qu'on pourrait enlever « consensus » et remplacer cela par « commentaires collectifs » ? Y a-t-il des objections pour « commentaires collectifs » ?

Jorge, allez-y.

SUISSE : Merci Manal. Je vais donc parler en tant que responsable de la thématique sur les procédures ultérieures.

Ce qu'on voulait dire par le mot « consensus », c'est le processus que nous employons pour arriver à la rédaction de ce commentaire. Donc c'est un commentaire, ce n'est pas un avis parce qu'il a été livré dans le cadre de la consultation publique. Donc il ne s'agit pas d'un avis de consensus dans le sens des principes de fonctionnement ou dans le sens des statuts.

En même temps, ce n'est pas simplement un résumé ou un rassemblement des différentes opinions du GAC, mais c'est en fait une contribution écrite basée sur un consensus, un consensus que nous avons obtenu par un processus. Nous avons donc informé tout le GAC et cela a été adopté. Donc dans ce sens, il s'agit d'un commentaire de consensus. Mais cela ne pose pas problème de mon côté si on souhaite utiliser une autre formulation.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge.

---

Kavouss, allez-y.

IRAN : Merci Jorge, merci beaucoup. Je dirais alors « un commentaire ayant fait l'objet d'un accord collectif ». Ce n'est pas un consensus, mais simplement tout le monde s'est mis d'accord. Nous nous sommes mis d'accord collectivement.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavous.

Y a-t-il des objections par rapport à ces commentaires sur lesquels on s'est mis d'accord collectivement ? Je crois que nous comprenons tous que l'accord a été collectif avec l'utilisation de la démarche de consensus que nous employons. Nous savons bien que ce n'est pas un avis de consensus, il n'y a pas de déclenchement des statuts, mais il y a quand même ce poids puisque ce texte sort du GAC collectivement. Donc s'il n'y a pas d'objection par rapport à la formulation telle que vous l'avez à l'écran, je crois que cela va.

Par rapport à cette question, dans le chat, « l'issue de la réunion », c'est un dialogue entre le Conseil d'Administration et le GAC, donc l'idée est simplement d'échanger des points de vue et de se comprendre par rapport aux différentes questions, mais rien de concret en termes de résultats même si la transcription de la réunion est en principe jointe au communiqué.

---

Voilà, donc je crois que c'était la dernière diapositive. Susan, encore une fois, s'il y a d'autres modifications similaires à la première question, n'hésitez pas à nous le dire. Et comme je le disais, s'il ne s'agit pas d'un changement sur la substance et si cela n'aura pas d'impact sur les délibérations avec le Conseil d'Administration, nous allons envoyer une version un petit peu améliorée et c'est ce que nous afficherons à l'écran, comme Rob le disait dans le chat.

Voilà, donc ceci étant, s'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole, il nous reste deux minutes avant la fin de la réunion, ce sera donc la fin de cette séance plénière d'inauguration. Donc je souhaite vous remercier tous pour votre participation pendant cette préparation des réunions bilatérales qui auront donc lieu pendant la semaine.

Nous avons maintenant une pause de 30 minutes et après la pause, nous aurons une discussion sur les protections des OIG et sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, donc veuillez revenir dans la salle Zoom à 21 h 30 UTC.

La séance est levée.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**